

## **Mise à jour des coordonnées Z39.50 de votre catalogue**

Le bon fonctionnement du Catalogue des bibliothèques du Québec (CBQ) et du réseau de prêt entre bibliothèques (PEB) repose sur l'interrogation des serveurs Z39.50 des bibliothèques. Il est donc important de s'assurer que le catalogue de votre bibliothèque demeure interrogeable.

### **Responsabilités de chaque bibliothèque**

Chaque bibliothèque est responsable de ses équipements informatiques, de ses logiciels internes et de la connectivité nécessaires à sa participation à la mise en réseau des catalogues et du prêt entre bibliothèques automatisé.

Plus précisément, la bibliothèque doit :

1. ouvrir son mur coupe-feu à l'adresse **206.107.46.254**;
2. paramétrer les index Tous, Auteur, Titre, Éditeur, Sujet, ISBN et ISSN de son serveur Z39.50;
3. s'assurer que le serveur Z39.50 est interrogeable à partir de l'extérieur de son réseau;
4. transmettre les coordonnées de son serveur Z39.50 à [soutien.vdx@banq.qc.ca](mailto:soutien.vdx@banq.qc.ca) :  
adresse IP ou nom de domaine;  
port;  
nom de la base.

### **Responsabilités de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)**

BAnQ agit comme intermédiaire auprès du fournisseur pour la mise à jour des coordonnées Z39.50 de la bibliothèque dans le système de gestion du prêt entre bibliothèques.

### **Comment vérifier si votre catalogue peut être interrogé?**

Interrogez votre catalogue dans VDX ou au Catalogue des bibliothèques du Québec ([cbq.banq.qc.ca](http://cbq.banq.qc.ca)). Si vous obtenez des résultats, c'est que votre catalogue peut également être interrogé par les autres bibliothèques.